

CLUB AGILITÉ CANIN DE ST-LAZARE

Incorporé depuis 1992. Accrédité par CCC depuis 2000.

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL

4 CONCOURS D'AGILITÉ TOUTES RACES

Selon les règlements du Club Canin Canadien

samedi le 6 sept. et dimanche le 7 sept. 2014

CAC Terrain d'agilité : Aéroport St-Lazare, 1700 Ste-Angélique, St-Lazare, QC, J7T 2X8
À l'extérieur, sur une surface gazonnée. Les parcours seront dans une enceinte de 90' par 115'

Juges : 6 sept. – Arlene Lehmann, 16648 Highway 48, Stouffville, ON, L4A 7X4

7 sept. – Carole Côté, 5385 rue Charlemagne, Montréal, QC, H1X 2H5

Inscriptions Limitées – 125 parcours par concours

Inscriptions acceptées à partir du 2 juillet 2014.

Inscriptions fermeront mardi le 19 août 2014 à 21h, ou aussitôt que la limite sera atteinte

**Classes : 4 Agilité Standard, 2 Sauter avec Slalom, 2 Steeplechase
Régulier, Sélect et Vétéran**

Club Agilité Canin de St-Lazare – Conseil d'administration

Présidente Lynda Hollylee
Vice-Présidente Debbie Wood
Secrétaire Wanda Brown
Trésorier Boku Franz

Comité du Concours

Présidente: Wanda Brown, Françoise Adam
Comité : Susan Laidley
Gillian Shields
Kathy Weston

Secrétaire du Concours

Diana Pierce
61, avenue Prince Edward
Pointe-Claire, QC H9R 4C4
514-697-6766 diana.pierce@sympatico.ca

Club Canin Canadien

Directeur exécutif
Lance Novak
lnovak@ckc.ca

Directeur du CCC - Québec

Ed Graveley
44-640 Paul Doyon
Boucherville, QC J4B 0B8
450-449-0588

Conseil d'agilité du CCC - Québec

Gillian Shields
101 Beechnut
Pointe-Claire, QC H9R 2B1
514-694-4225

Vétérinaires

Hôpital Vétérinaire St-Lazare, ou
2050 Ste-Angélique, St-Lazare, QC
J7T 2Y7 450-455-8179
Samedi : 8h00 – 17h00 Dimanche : 9h00 – 12h00

Centre Vétérinaire DMV
2300, 54e, Lachine, QC
514-633-8888
24 heures

Pour vous procurer un livret des règlements d'agilité, contactez le CCC par courriel à l'adresse suivante orderdesk@ckc.ca ou téléphoner au 1 (800) 250-8040. Si vous êtes membre du CCC consultez en ligne.

**Les chiens de races croisées ainsi que les chiens de races non reconnues qui sont enregistrés au CCC et possèdent un numéro de compagnon canin (CCN) peuvent participer à ces concours.
Pour plus d'information, consultez le bas du Programme Préliminaire Officiel.**

TITRES D'AGILITÉ

Standard

AG.N. – Agilité Novice

AG.I. – Agilité Intermédiaire

AG.X. – Agilité par Excellence

AG.M.X. – Agilité Maître par Excellence

AG.M.CH. – Champion maître agilité pour les chiens qui ont gagnés les deux titres AGMX et AGMXJ

CCC permet l'utilisation d'un numéro indiquant un titre de niveau Excellence gagné une deuxième, troisième ou quatrième fois, e.g. AG.M.X.2, ainsi de suite.

Sauteur

AG.N.J. – Sauteur Novice

AG.I.J. – Sauteur intermédiaire

AG.X.J. – Sauteur par excellence

AG.M.X.J. – Sauteur maître par excellence

Steeplechase

AG.SC – Steeplechase, 10 pointages de qualification. AG.SC.X – Steeplechase par excellence, 25 pointages de qualification

Titres sont également disponibles dans la nouvelle épreuve **Points et distance (PED)**. La classe PED n'est pas offert à nos concours de 2014.

Les Titres Sélect et Vétéran

Les titres pour les classes Sélect comprennent un "S" au bout. Les titres pour les classes Vétéran comprennent un "V".

CLASSES OFFERTES

Novice remplace Agilité Novice A et B. Agilité par Excellence remplace Agilité par Excellence A. Agilité Maître par Excellence remplace Agilité par Excellence B.

Agilité Novice (Standard et Sauteur avec slalom): Pour les chiens qui n'ont pas obtenu un pointage qualificatif vers le titre d'Agilité Intermédiaire. En Standard Novice et Sauteur avec Slalom Novice il y a 6 pôles utilisés une fois.

Agilité Intermédiaire (Standard et Sauteur avec slalom): Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Novice, et les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Intermédiaire mais qui n'ont pas obtenu un pointage qualificatif vers le titre d'Agilité par Excellence.

Agilité par Excellence (Standard et Sauteur avec slalom): Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité Intermédiaire, mais qui n'ont pas obtenu le titre d'Agilité par Excellence.

Agilité Maître par Excellence (Standard et Sauteur avec slalom): Pour les chiens qui ont acquis le titre d'Agilité par Excellence ou le titre d'Agilité Maître par Excellence.

Divisions – Régulier, Sélect ou Vétéran

Classes Sélect

Le propriétaire peut choisir d'inscrire le chien à des classes d'agilité sélect plutôt qu'à des classes d'agilité régulières à n'importe quel concours. Le chien doit uniquement être inscrit à des classes sélect ou régulières et ne peut pas passer alternativement des classes sélectes aux classes régulières. Lorsqu'un chien a été inscrit à une classe sélect, il ne peut plus concourir dans les classes régulières.

Le passage d'un chien à la classe sélect est latéral, c'est à dire qu'il conserve les pointages de qualification obtenus en classes régulières. Tous les règlements s'appliquant aux classes régulières s'appliquent aux classes sélect, sauf le temps de parcours standard et les hauteurs de saut. Le TPS de la classe sélect est établi en ajoutant 10 % à celui des chiens de la classe régulière.

Classes Vétéran

À la discrétion du conducteur, un chien de sept (7) ans ou plus peut être inscrit dans la classe vétéran. Une fois qu'un chien a été désigné vétéran et inscrit dans cette classe, il ne peut plus être inscrit dans les classes régulières et sélect. Le chien conserve ses titres et/ou pointages de qualification obtenus en vue d'un titre. La lettre V pour vétéran sera ajoutée à la suite de tous les nouveaux titres obtenus (par ex.: AG.M.X.V).

Tous les chiens en vétéran courent les mêmes parcours que les chiens en régulier, mais peuvent sauter une ou deux hauteurs de saut plus bas qu'ils ne le feraient en classe régulière. Le TPS est établi en ajoutant 10 % à celui des chiens de la classe régulière.

HAUTEURS DE SAUT

<u>Taille du chien au garrot</u>	<u>Hauteur de saut en régulier</u>	<u>Hauteur de saut en sélect</u>	<u>Hauteur de saut en vétéran</u>
10 po et moins	8 po	4 po	4 po
Plus de 10 po et jusqu'à 14 po inclusivement	12 po	8 po	4 po ou 8 po
Plus de 14 po et jusqu'à 18 po inclusivement	16 po	12 po	8 po ou 12 po
Plus de 18 po et jusqu'à 22 po inclusivement	20 po	16 po	12 po ou 16 po
Plus de 22 po	24 po	20 po	16 po ou 20 po

La hauteur du pneu est 4 po (une hauteur de saut plus basse) de moins que la hauteur des autres sauts, sauf pour les chiens sautant 4 po. Par exemple, si un chien saute 20 po, le pneu sera de 16 po.

Les propriétaires seront responsables de toute erreur commise lors de l'inscription. Les chiens participant dans une division plus basse que la leur, seront éliminés. Les juges se réservent le droit de faire mesurer certains chiens.

CHANGEMENTS ÉQUIPEMENT / PERFORMANCE

- Le sommet de la palissade de 9 pieds est à 5 pieds du sol pour les chiens qui sautent 12 po, 8 po et 4 po.
- Le tunnel souple doit avoir au minimum 10 pieds et au maximum 12 pieds.
- Table d'arrêt - Le chien doit rester sur la table pendant le décompte cumulatif du juge de 5 secondes. Le décompte ne dépend pas de la position du chien et commence dès que les quatre pattes sont sur la table.

Lisez le livre Règlements des concours d'agilité pour toutes les modifications et mises à jour.

INSCRIPTIONS

1. Seuls les chiens déjà enregistrés individuellement dans le registre du Club Canin Canadien ou qui sont qualifiés pour un tel enregistrement, peuvent être inscrits aux concours.
2. Les formulaires d'inscription doivent être complétés dans les moindres détails. Les exposants seront responsables de toute erreur commise lors de l'inscription.
3. Aucune inscription ne sera acceptée sans être accompagnée du paiement des frais d'inscription.
4. Les inscriptions incomplètes seront retournées.
5. La présentation d'un chèque non encaissable en vue de payer les frais d'inscription est considérée comme un défaut de paiement des frais d'inscription et par conséquent, est considérée comme une infraction passible de mesures disciplinaires et d'annulation de distinctions, de prix et de pointages.

FRAIS D'INSCRIPTION

Par classe: 19 \$

Aubaine : 4 épreuves avec le même chien, le même jour: 70 \$ **ou** 8 épreuves avec le même chien, samedi et dimanche: 136 \$

Frais supplémentaires pour un chien non individuellement enregistré avec le CCC (par concours) 8,85 \$

Faire votre chèque au nom de Club Agilité Canin de St-Lazare. SVP pas de chèque postdaté.

FRAIS DE PARTICIPATION - RÉSIDENTS CANADIENS NON-MEMBRE DU CCC

Effectif le 1er janvier 2011 le CCC a institué pour tous les résidents canadiens, n'étant pas membre du CCC, un droit de non-membre lors de la participation à un événement du CCC les frais concorderont avec les frais ERN. Afin de conserver tous les points et primes gagnés au cours des événements du CCC, un résident canadien non-membre du CCC peut choisir soit de devenir membre du CCC ou encore de payer les frais de participation. A défaut de se conformer dans les 30 jours de la notification, toute récompense ou titre seront annulés. Cela s'applique pour tous les chiens en propriété exclusive par des non membre au Canada du CCC et ne s'applique pas aux résidents U.S., ni à ceux qui sont membres du CCC, ou aux chiens en copropriété avec un membre du CCC.

HORAIRE

Enregistrement à partir de 7h30 Il n'y aura pas de période de familiarisation
Première épreuve 8h00

SAMEDI: Concours #1, #2
Juge : Arlene Lehmann

1. Steeplechase #1
2. Agilité Standard Novice #1
3. Agilité Standard Intermédiaire #1
4. Agilité Standard par excellence/ Maître par excellence #1
5. Agilité Standard Novice #2
6. Agilité Standard Intermédiaire #2
7. Agilité Standard par excellence/ Maître par excellence #2
8. Sauter Novice #2
9. Sauter Intermédiaire #2
10. Sauter par excellence/ Maître par excellence #2

DIMANCHE: Concours #3, #4
Juge : Carole Côté

1. Steeplechase #3
2. Agilité Standard par excellence/ Maître par excellence #3
3. Agilité Standard Intermédiaire #3
4. Agilité Standard Novice #3
5. Agilité Standard par excellence/ Maître par excellence #4
6. Agilité Standard Intermédiaire #4
7. Agilité Standard Novice #4
8. Sauter par excellence/ Maître par excellence #4
9. Sauter Intermédiaire #4
10. Sauter Novice #4

AVIS AUX CONCURRENTS

1. Les lieux du concours seront l'enceinte clôturée et 10 pieds tout autour.
2. Seuls les chiens inscrits officiellement seront admis sur les lieux.
3. Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil. SVP apportez l'équipement nécessaire.
4. SVP ramassez vos débris et ceux de votre chien.
5. Tous les chiens doivent être tenus en laisse sauf pendant leur parcours et dans la section désignée pour le réchauffement.
6. Aucune nourriture ou autre récompense ne sera tolérée sur le parcours. Le chien peut porter un collier à boucle ou à relâche rapide, ou aucun collier sur le parcours.
7. Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques. La formule de décharge doit être signée.
8. Tous les obstacles d'agilité seront sélectionnés parmi ceux énumérés et décrits dans le livre des règlements du CCC.
9. Club Agilité Canin de St-Lazare se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription, conformément aux règlements du CCC.
10. Un chronomètre électronique sera utilisé.

PASSER À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Les chiens qui ont reçu un titre juste avant la date du concours seront admis à passer au niveau supérieur pourvu que la secrétaire du concours en soit avisée une semaine avant la date du concours. Les passages au niveau supérieur seront permis entre les concours du samedi et dimanche.

Le formulaire pour avancer à un niveau supérieur doit être complété et remis à la secrétaire le samedi à la fin du concours #2.

LISTE DE RÉSERVE, REMBOURSEMENTS

1. Aucune entrée sera acceptée, changée, annulée, substituée après la date de fermeture, sauf pour les cas ci-bas mentionnés.
2. Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture une Liste de Réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place de ceux absents. Les propriétaires de ceux qui ne participeront pas seront remboursés.
3. Il n'y aura aucun remboursement si le chien est absent à la journée du concours, ou si le chien/manieur est renvoyé par le comité responsable du concours, quel que soit la raison de ce renvoi, ou si la température est inclémante.
4. Les femelles en chaleur ne sont pas admises. Si un certificat d'un vétérinaire certifiant que la femelle est devenue en chaleur en dedans de la période de 10 jours précédant le concours est envoyé à la secrétaire du concours avant la journée du concours, le propriétaire sera remboursé.
5. Si un chien se blesse après son inscription et que le propriétaire envoie à la secrétaire du concours avant la journée du concours un certificat d'un vétérinaire attestant que le chien est blessé, le propriétaire sera remboursé.

LISTE DES PRIX

Toutes les classes : Des rosettes/rubans seront décernés de la 1ère à la 4ième position dans toutes les divisions et toutes les catégories d'hauteurs, pour les pointages qualificatifs seulement.

Tous les chiens obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif.

Une rosette spéciale du Club Agilité Canin de St-Lazare sera décernée pour l'obtention d'un titre du CCC à ce concours d'agilité.

Règlements et Normes des Concours d'Agilité du CCC

Section 18.7 C'est de la responsabilité du club organisant le concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours d'agilité fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.

HOTELS / MOTELS / CAMPING (Camping à l'Aéroport St-Lazare est interdit)

Camping Lac Des Cèdres, 1717 rue Denis, St-Lazare en face de l'aéroport 450-455-2131 www.campinglacedescedres.com

Camping D'Aoust, 3844 Harwood, (Rte 342), Vaudreuil 450-458-7301, 15 minutes

Howard Johnson - 93 Montée Lavigne, Rigaud 450-458-7997 (frais en surplus pour chaque chien)

Motel Belair, 118 St-Jean-Baptiste est, Rigaud, 450-451-5368

Motel La Bourgade, 300 Harwood, Vaudreuil-Dorion, 450-455-4032

Holiday Inn Pointe-Claire, 6700 Transcanadienne. 514-697-7110 (sortie 52 sur l'autoroute. 40)

Comfort Inn, 700 boul.. St. Jean, Pointe-Claire 514-697-6210 (sortie 52 sur l'autoroute 40)

INDICATIONS ROUTIÈRES

De Montréal – autoroute 40 ouest, autoroute 30, sortie 2. À gauche sur la route 340 pour environ 4 km. À droite sur chemin St-Angélique pour environ 3 km jusqu'à l'Aéroport St-Lazare.

D'Ottawa - Autoroute 40 est, sortie 26. À droite sur Bédard/Daoust pour 3 km jusqu'au chemin Ste-Angélique. À gauche sur Ste-Angélique pour environ 1 km jusqu'à l'Aéroport St-Lazare.

De Toronto - Autoroute 20 est, sortie 17 (St-Clet, 201 nord) jusqu'au chemin Ste-Angélique (13.5 km). À droite sur Ste-Angélique pour environ 8 km jusqu'à l'Aéroport St-Lazare sur la droite.

**Les gâteries et échantillons de nourriture
offertes a nos concours, sont une gracieuseté de**

Nourrir le corps  Ravitailler l'esprit
Nutrience & Zoë®



FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL DU C.C.C.

Poster a:
CLUB AGILITÉ CANIN DE ST-LAZARE
61 avenue Prince Edward, Pointe-Claire, QC H9R 4C4
samedi / dimanche, le 6 & 7 septembre 2014



samedi 6 sept. : Concours #1 Steeplechase ___ Agilité Standard ___ Concours #2 Agilité Standard ___ Sauteur ___

dimanche 7 sept. : Concours #3 Steeplechase ___ Agilité Standard ___ Concours #4 Agilité Standard ___ Sauteur ___

19 \$ par classe Aubaine : 4 épreuves, le même chien, le même jour 70 \$ ou 8 épreuves, le même chien 136 \$

Frais supplémentaires (pour un chien non individuellement enregistré avec le CCC) par concours 8,85 \$ ___ Ci-joint: ___ \$

Prière de faire votre chèque à l'ordre de Club Agilité Canin de St-Lazare.
Veuillez dactylographier ou écrire en lettres moulées

Veuillez choisir une division : Régulier ___ Sélect ___ Vétéran ___

Steeplechase (un niveau): ___

Standard : Nov ___ Inter ___ Ex ___ Maître par Ex ___

Sauteur avec slalom : Nov ___ Inter ___ Ex ___ Maître par Ex ___

Hauteur des sauts : (encerclez) 4 8 12 16 20 24

Race : ___ Variété : ___ Sexe : ___

Nom enregistré du chien (les titres du CCC seulement) ___

Nom usuel du chien : ___ Hauteur du chien : ___

Date de naissance : J ___ M ___ A ___ Lieu de naissance : Canada ___ Autre pays ___

Numéro d'enregistrement. Cochez un seul. Inscrivez le numéro ici : ___

Numéro. d'enr. au CCC ___ Numéro ERN du CCC ___ Numéro. de certification (divers) ___

Inscrit à liste ___ Numéro. PEN du CCC ___ CCN ___

ÉLEVEUR(S)

Père de la portée

Mère de la portée

PROPRIÉTAIRE(S) ENREGISTRÉ(S)

Numéro de membre CCC

Adresse :

Ville/Prov.

Code postal :

NOM DE L'AGENT/MANIEUR DU PROPRIÉTAIRE(S) (si applicable) :

Adresse :

Ville/Prov

Code postal :

SVP expédier les pièces d'identité: Propriétaire(s). ___ ou Agent ___

Je certifie être le propriétaire enregistré de ce chien ou l'agent autorisé par le propriétaire dont le nom paraît plus haut et j'accepte pleine responsabilité pour toutes les déclarations apparaissant sur le présent formulaire. Si cette inscription est acceptée, je promets de me conformer aux règlements du Club Canin Canadien et à tout autre règlement paraissant sur le programme préliminaire.

Signature du Propriétaire ou du Manieur ___

Numéro de téléphone : ___

Courriel pour confirmation d'inscription : ___

SVP LE FORMULAIRE DE DÉNI DE RESPONSABILITÉ DOIT ACCOMPAGNER CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Club Agilité Canin de St-Lazare

ENTENTE ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ

CONCOURS D'AGILITÉ TOUTES RACES DU C.C.C.

Samedi le 6 septembre et dimanche le 7 septembre 2014

Par la présente, je reconnais que le Club qui organise cet événement a le droit de refuser cette inscription pour des raisons que le comité organisateur juge suffisantes. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, de la tenue du concours et de l'occasion de participer au concours et de faire juger le chien, j'accepte par la présente de libérer le comité organisateur du concours, l'organismes qu'il représente, y compris ses membres et ses directeurs, les commanditaires du concours, les propriétaires des terrains ou des locaux utilisés pour le concours et leurs employés de toutes responsabilités et de toutes réclamations, quelles qu'elles soient, en cas de dommages, pertes ou blessures subis directement ou indirectement par toutes personnes ou choses par l'action de ce chien lorsqu'il est sur les terrains ou dans les locaux ou à proximité de leur entrée et j'assume personnellement toutes responsabilité pour de telles réclamations.

De plus, je libère, par la présente, toutes les parties susmentionnées de toutes réclamations pour la perte de ce chien découlant d'une fuite, d'un vol, d'une blessure, de son décès ou autre, que ces dommages découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne ou de toute autre cause. J'assume par la présente toutes responsabilités et j'accepte d'indemniser les parties susmentionnées et de ne pas les tenir responsables de toutes pertes et dépenses (y compris les honoraires d'un avocat) en raison de la responsabilité imposée par la loi aux parties susmentionnées en cas de dommage ou de blessures corporelles, y compris un décès, subis par toute personne, y compris moi-même, à la suite de ma participation à ce concours, que ces dommages, blessures ou décès découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne, des parties susmentionnées ou de leurs agents, ou toute autre cause.

Signature: _____ **Date :** _____

Les enfants de moins de 18 ans doivent obtenir la signature d'un parent ou gardien.

Bénévoles Demandés

Si vous désirez nous aider, votre aide sera grandement apprécié

Nom _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

SVP cochez. Merci beaucoup!

CLASSE	Monteur de parcours	Entreé-ring (gate)	Monteur des barres	Courreur de laisse	Courreur de feuille	Assistant Scribe
Samedi 6 sept.						
Concours #1/2						
Steeplechase						
Standard Novice #1						
Standard Intermédiaire #1						
Standard par excellence #1						
Standard Novice #2						
Standard Intermédiaire #2						
Standard par excellence #2						
Sauteur Novice #2						
Sauteur Intermédiaire #2						
Sauteur par excellence #2						
Dimanche 7 sept.						
Concours #3/4						
Steeplechase						
Standard par Excellence #3						
Standard Intermédiaire #3						
Standard Novice #3						
Standard par excellence #4						
Standard Intermédiaire #4						
Standard Novice #4						
Sauteur par excellence #4						
Sauteur Intermédiaire #4						
Sauteur Novice #4						

Numéro de compagnon canin (CCN)

1 Définitions

- a) Chien de race croisée : il s'agit d'un chien dont l'hérédité est inconnue, qui n'appartient à aucune race reconnue et n'est pas le résultat d'un élevage sélectif.
- b) Race non reconnue : il s'agit d'un chien dont l'hérédité est connue, qui n'est pas sur la liste des races reconnues ou diverses du CCC et qui est enregistré dans un livre des origines reconnu par le CCC.
- c) Race reconnue : il s'agit d'une race que le CCC est autorisé à enregistrer en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux ou d'un chien d'une des races comprises dans la liste Races diverses du CCC.

2 Objet

- a) Un numéro de compagnon canin (CCN) permet aux chiens de race croisée et de races non reconnues de participer aux événements de performance du CCC, à savoir les concours d'agilité, d'obéissance et de rallye obéissance.

3 Critères d'admissibilité

- a) Pour qu'un chien obtienne un numéro de compagnon canin (CCN), il faut satisfaire aux critères suivants :
 - 1) le chien doit être un chien de race croisé ou de race non reconnue, tel que défini dans les présentes;
 - 2) les chiens de race croisée doivent être stérilisés ou castrés. Les chiens de races non reconnues n'ont pas à être stérilisés ou castrés;
 - 3) le chien doit être identifié par une micropuce approuvée par le Club Canin Canadien.

4 Demande de numéro de compagnon canin (CCN)

<http://www.ckc.ca/CanadianKennelClub/files/1f/1f0d6264-636f-4dc2-b295-1e09c07a8bc1.pdf>

- a) Remplir le formulaire approprié de demande de numéro de compagnon canin du Club Canin Canadien.
- b) La documentation suivante doit accompagner le formulaire dûment rempli :
 - 1) chiens de race croisée – preuve de stérilisation ou de castration.
 - 2) chiens de races non reconnues non admissibles à l'enregistrement au CCC et qui ne sont pas sur la liste Races diverse – une copie du certificat d'enregistrement d'un livre des origines reconnu par le CCC.
- c) Les frais appropriés, tels que mentionnés dans les tarifs du CCC.

5 Sur réception d'un numéro de compagnon canin (CCN), le chien peut être inscrit à n'importe quel des événements mentionnés au paragraphe 2 a.

6 Un chien admissible à l'obtention d'un CCN ne peut pas être inscrit comme chien listé.

7 Le Club Canin Canadien peut annuler, pour juste cause, tout numéro de compagnon canin.